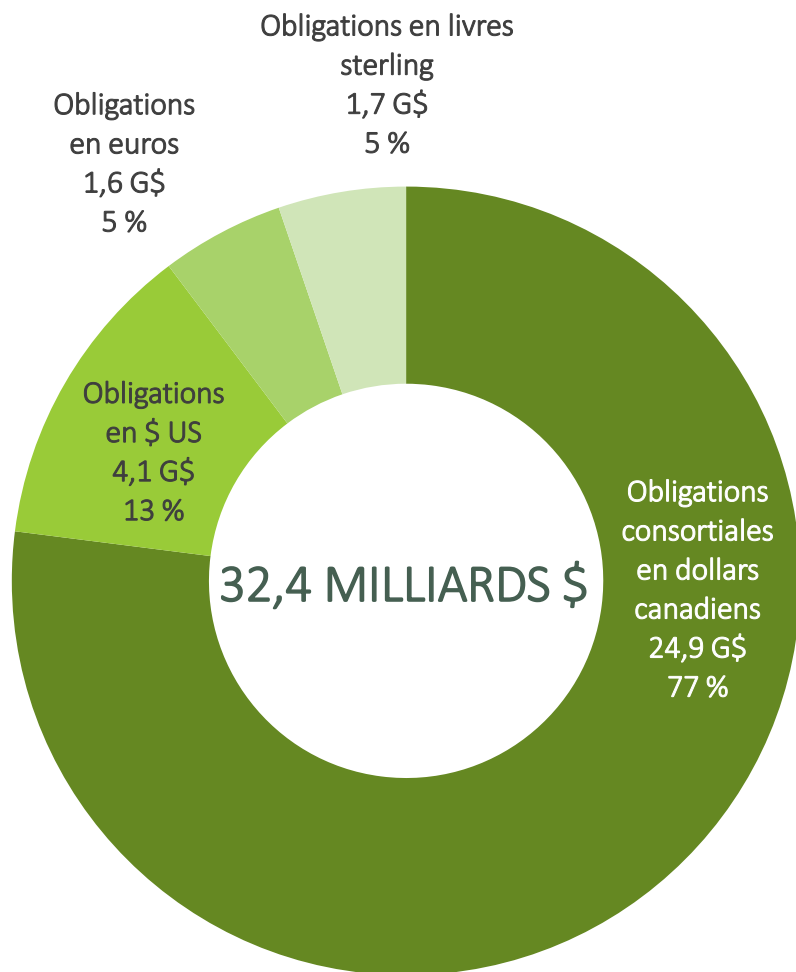




Province de l'Ontario

 PRÉSENTATION SUR LES OBLIGATIONS VERTES

PROGRAMME D'EMPRUNT DE 2020-2021



Emprunts 2020-2021

Besoins d'emprunts totaux :	52,1 G\$
Emprunts contractés :	32,4 G\$ (62,1 %)
En dollars canadiens :	77 %
En devise :	23 %
Échéance moyenne :	12,3 années

PROGRAMME D'OBLIGATIONS DE L'ONTARIO

- En novembre 2018, le plan environnemental de l'Ontario¹ englobait le programme d'obligations vertes en tant qu'initiative pour faire face aux changements climatiques.
- Actuellement, l'Ontario est le plus important émetteur d'obligations vertes en dollars canadiens :



Émissions précédentes d'obligations vertes de l'Ontario :

Format

Obligations planétaires en dollars canadiens

Obligations intérieure à moyen terme

Admission en bourse

Luxembourg Stock Exchange Euro MTF

Luxembourg Green Exchange

Indices des obligations vertes

Bloomberg Barclays MSCI Green Bond Index

ICE BofA Merrill Lynch Green Bond Index

S&P Green Bond Index

Solactive Green Bond Index

¹ Préserver et protéger notre environnement pour les générations futures : Un plan environnemental élaboré en Ontario (plan environnemental de l'Ontario).

PROGRAMME D'OBLIGATIONS DE L'ONTARIO

- L'Ontario est membre du groupe des « Principes sur les obligations vertes » (lignes directrices sur les obligations vertes), créé par l'International Capital Markets Association.
- Le programme d'obligations vertes de l'Ontario a reçu les prix suivants au cours des dernières années :
 - **Prix pour l'obligation verte de l'année 2019**
Obligation verte de l'année — Locales/municipalités (Émission d'obligation verte 2018)
 - **5e Prix des pionniers des obligations vertes de Climate Bonds Initiative**
Le plus grand émetteur d'obligations vertes sous-nationales au cours des 10 dernières années
- L'Ontario est toujours engagé à l'endroit du marché des obligations vertes et prévoit continuer à émettre des obligations vertes au cours des prochaines années.

La province de l'Ontario prévoit lancer sa prochaine émission d'obligations vertes dans un proche avenir, en fonction des conditions du marché.

UTILISATION ET GESTION DES PRODUITS

- Les produits des obligations vertes sont versés dans le Trésor public de l'Ontario.
- Ils sont investis à court terme dans des bons du Trésor du gouvernement du Canada.
- Un montant équivalent aux produits nets de chaque émission d'obligations vertes est enregistré dans un compte désigné des registres financiers de la province de l'Ontario. Ces comptes désignés sont utilisés pour faire le suivi de l'utilisation et de l'affectation des fonds aux projets admissibles.
- Les projets liés aux obligations vertes devraient être financés dans l'année suivant la date d'émission.

Audit d'attestation de la qualité

- Un audit d'attestation de la qualité est réalisé par le vérificateur général de l'Ontario, qui vérifie les montants attribués à des projets choisis et fait le suivi du montant des produits des obligations vertes.
- Cet audit d'attestation de la qualité devrait avoir lieu dans l'année suivant la date d'émission. Le dernier audit d'attestation de la qualité a été réalisé le 29 novembre 2019.

Examen externe

- Le Cadre des obligations vertes de l'Ontario a été élaboré en consultation avec le Center for International Climate and Environmental Research d'Oslo (CICERO) et est en accord avec les « Principes sur les obligations vertes ».

CADRE DES OBLIGATIONS VERTES DE L'ONTARIO

- Le Cadre des obligations vertes de l'Ontario s'aligne sur le plan environnemental de l'Ontario.¹
- Le Cadre des obligations vertes de l'Ontario définit les types de projets qui pourraient être admissibles aux produits des obligations vertes et exclut les projets liés aux énergies fossiles et à l'énergie nucléaire. Parmi les catégories de projets admissibles, mentionnons les suivantes:



Transports propres

- Initiatives de transport en commun



Efficacité et conservation énergétique

- Amélioration de l'efficacité des immeubles du secteur public
- Immeubles respectant les codes du bâtiment reconnus



Énergie et technologie propres

- Infrastructure dotée d'un réseau électrique intelligent et stockage de l'énergie
- Investissements renouvelables (production, transport, appareils ménagers, produits)



Gestion forestière, agricole et des terres

- Gestion durable des forêts
- Préservation et restauration des paysages naturels



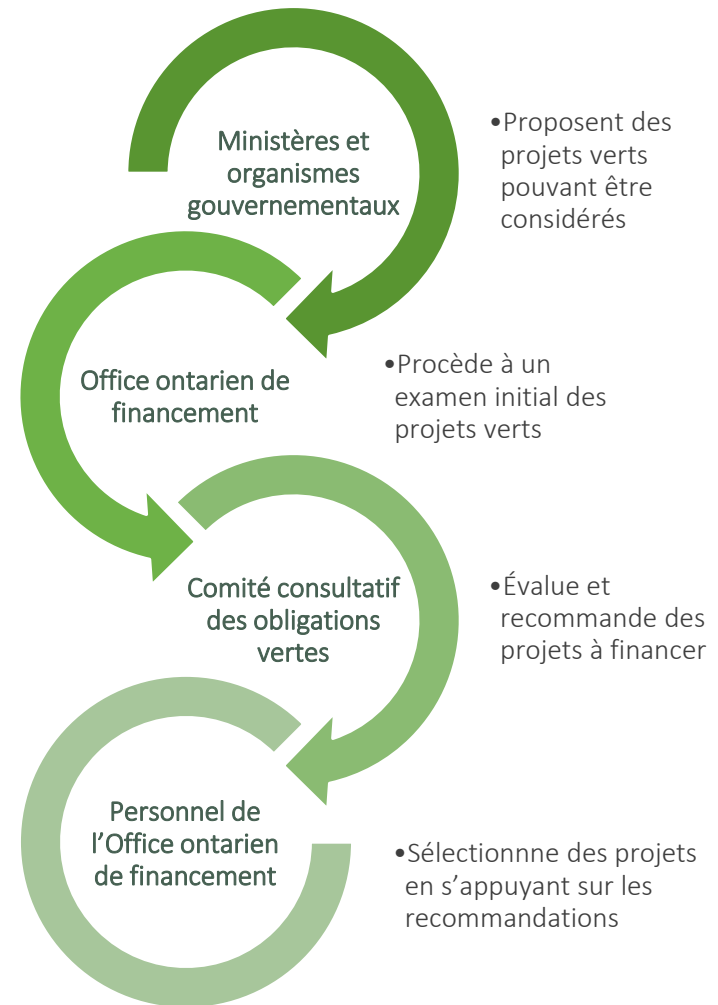
Adaptation au climat et résilience

- Protection contre les inondations et gestion des eaux pluviales, infrastructures résistant aux intempéries extrêmes

¹ Les exemples de projets admissibles ont été étoffés en fonction du nouveau plan environnemental de la province, *Préserver et protéger notre environnement pour les générations futures : Un plan environnemental élaboré en Ontario* (plan environnemental de l'Ontario).

PROCESSUS D'ÉVALUATION ET DE SÉLECTION DES PROJETS

- Les projets verts admissibles sont choisis par l'Office ontarien de financement (OOF), pour le compte de la province, en tenant compte des conseils du Comité consultatif des obligations vertes (CCOV).
- Le CCOV, composé d'employés de divers ministères et organismes, dont le ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs et l'OOF, évalue et recommande les projets pour le programme d'obligations vertes de l'Ontario, selon des critères de sélection, y compris :
 - les considérations en matière d'évaluation environnementale du projet, notamment les résultats mesurables ou d'autres indicateurs de rendement décrivant clairement les avantages environnementaux et les caractéristiques de chaque projet;
 - les besoins de financement à l'intérieur d'une période de 12 mois suivant l'émission de l'obligation verte et six mois avant cette émission;
 - la capacité de faire le suivi des progrès réalisés et du financement pour les projets choisis.



PROJETS ADMISSIBLES

- Quatre projets ont été sélectionnés et devraient recevoir des fonds générés par la prochaine émission d'obligations vertes.

Transports propres

Expansion de GO

TLR de Finch West

Efficacité et conservation énergétique

Hôpital Cortellucci Vaughan
(autrefois Hôpital Mackenzie Vaughan)

Adaptation au climat et résilience

Protection des terrains portuaires de Toronto

Alignement sur les ODD NU*

L'Ontario finance à même les fonds d'obligations vertes des projets admissibles dans des catégories qui soutiennent les ODD NU suivants :



Taxonomie de l'UE

L'Ontario verse des fonds aux projets d'obligations vertes qui contribuent aux objectifs environnementaux énoncés dans la taxonomie de l'UE, principalement dans le domaine de l'atténuation des changements climatiques et de l'adaptation aux changements climatiques.

EXPANSION DE GO

Description du projet

- Le programme d'expansion ferroviaire de GO Rail permettra de transformer le réseau ferroviaire de GO pour en faire un réseau de transport en commun rapide, en continu et complet, qui permettra d'offrir toute la journée un service bidirectionnel continu aux 15 minutes sur des tronçons clés du réseau ferroviaire de GO Transit.



**WITH
GO EXPANSION
PEAK SERVICE LEVEL**

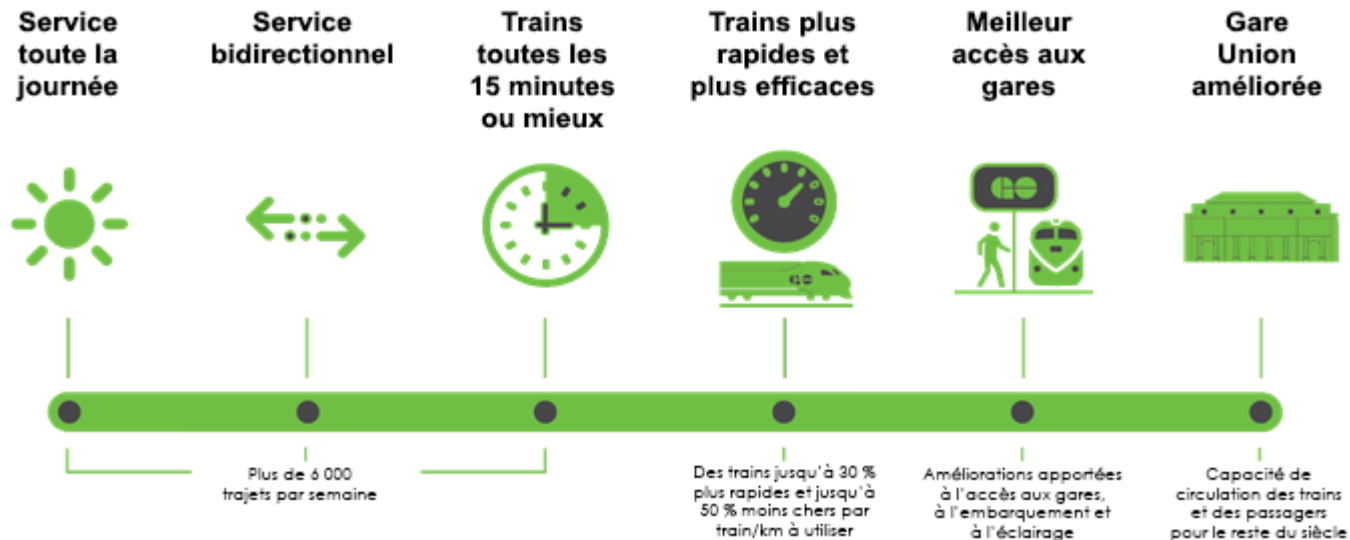
EXPANSION DE GO

Points saillants environnementaux

- Expansion de GO permettra de transformer le réseau ferroviaire de GO, qui est principalement un service de banlieue, pour en faire un vaste réseau de transport en commun régional rapide, contribuant ainsi à un changement de mode de transport et à une réduction des émissions de GES et des PCA.
- Les nouvelles installations auront au moins la certification LEED argent et viseront l'or, lorsque cela est possible.

Autres bénéfiques

- L'expansion de GO fournira également une gamme d'améliorations dans la région du Grand Toronto et de Hamilton:



TLR DE FINCH WEST

Description du projet

- Engagement financier de 1,2 milliard de dollars (dollars de 2010) pour élargir le réseau de transport en commun de Toronto en construisant une ligne de SLR de 11 km le long du corridor Finch West.

Points saillants environnementaux

- Le passage des autobus diesel aux VLR contribuera également à la diminution des GES et PCA, à gérer la congestion routière et à encourager le changement de mode de transport en voitures aux déplacements en transport en commun.
- Les nouvelles installations et stations du réseau de GO Transit visent l'obtention de la certification LEED de niveau argent.



HÔPITAL CORTELLUCCI VAUGHAN

Description du projet

- Anciennement connu sous le nom d'Hôpital Mackenzie Vaughan, ce projet est un hôpital de 1,2 million de pieds carrés comprenant : un service d'urgence à la fine pointe de la technologie, des services chirurgicaux et des salles d'opération modernes, de l'imagerie diagnostique avancée et des cliniques ambulatoires spécialisées.
- Réalisation substantielle réalisée en août 2020.

Certification LEED

- Atteindre la certification LEED de niveau argent.



PROTECTION DES TERRAINS PORTUAIRES DE TORONTO

Description du projet

- Premier projet financé à même les obligations vertes dans la catégorie Adaptation au climat et résilience.
- Projet d'une valeur de 1,25 milliard de dollars visant à protéger les secteurs sud-est du centre-ville de Toronto désignés comme étant à risque d'inondation selon la définition d'un événement pluvio-hydrologique établie dans la réglementation provinciale. Le projet comprend quatre grands volets : parcs, routes et infrastructure municipale, ponts et protection contre les inondations/terrassement. L'achèvement des travaux est prévu pour 2024.
- Le projet prévoit l'excavation d'une nouvelle vallée fluviale pouvant recevoir de grands volumes d'eaux de crue et la création d'une embouchure naturalisée pour la rivière Don sur les terrains portuaires. Le projet comprend également des structures de contrôle du débit d'eau et de gestion des sédiments et débris, une infrastructure de transport en commun pour répondre aux besoins de développement futurs, de nouveaux parcs et un habitat aquatique.

Points saillants environnementaux



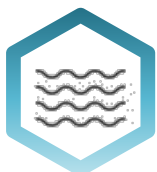
240 hectares de terrains protégés des inondations



30 hectares d'espaces verts naturalisés



11 hectares de parcs



Nouveau lit de rivière de plus de **1 000 mètres**



5 hectares d'habitat terrestre pour renforcer la biodiversité et contribuer à dépolluer l'eau



11 hectares de nouvelles terres humides côtières



1 000 000 de végétaux seront plantés pour créer des habitats variés et luxuriants dans la nouvelle vallée fluviale

RAPPORTS SUR LES RÉPERCUSSIONS

- Depuis 2015, l'Ontario publie un bulletin annuel sur les obligations vertes, et le plus récent numéro a été publié le 9 décembre 2019. Ce bulletin fournit :
 - Un aperçu du processus d'évaluation et de sélection des projets
 - Le total des fonds alloués aux projets et les montants
 - Des mises à jour sur les projets
 - Un lien vers l'audit d'attestation de la qualité effectué par le vérificateur général de l'Ontario
 - Les avantages environnementaux prévus
- Pour la préparation du bulletin, l'OOF collabore avec d'autres ministères et organismes gouvernementaux de l'Ontario, avec l'appui du ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs, qui lui fournit son expertise en analyse des avantages environnementaux prévus.
- L'Ontario utilise des indicateurs de base largement reconnus pour ses projets et s'attend à adopter toute recommandation future du groupe des « Principes sur les obligations vertes » en matière de rapports sur les répercussions.

SOMMAIRE

- L'Ontario a un programme établi d'obligations vertes et s'attend à ce que les obligations vertes continuent de jouer un rôle important dans les emprunts annuels de la province.
- La province s'efforce d'être un chef de file dans ses efforts liés à la transparence et aux rapports sur les répercussions avec la publication de son bulletin annuel.
- Neuf projets devraient être financés avec la prochaine émission : trois dans la catégorie Transports propres, cinq dans la catégorie Efficacité et conservation énergétique et un dans la catégorie Adaptation au climat et résilience.

Relations avec les investisseurs
Office ontarien de financement
1, rue Dundas Ouest, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5G 1Z3
Canada

Avis juridique

Présentation préparée par l'Office ontarien de financement. Ces données sont présentées à titre d'information uniquement et ne constituent ni une offre de vente ni un démarchage de valeurs mobilières. Elles n'ont été approuvées par aucun organisme de réglementation des valeurs mobilières et la décision d'acheter des valeurs ne doit pas être prise uniquement en fonction de ces données. Il peut y avoir des erreurs ou des omissions attribuables à la conversion électronique, au téléchargement ou à des modifications non autorisées. Certaines déclarations de la présentation peuvent être des déclarations prospectives (forward-looking statements) qui pourraient comporter des incertitudes, des risques et d'autres facteurs qui pourraient faire que le rendement de l'économie de l'Ontario diffère grandement des prévisions et des perspectives économiques énoncées expressément ou implicitement dans ces déclarations. La province de l'Ontario ne s'engage nullement à mettre à jour ces déclarations prospectives en fonction de nouveaux renseignements obtenus, d'événements futurs ou autres, sauf pour se conformer aux exigences des lois et règlements pertinents. Même si, au moment de les rendre publiques, ces données étaient jugées fiables à ce jour, **RIEN NE GARANTIT QUE LE PRÉSENT DOCUMENT OU LES RENSEIGNEMENTS QU'IL CONTIENT SONT EXACTS OU COMPLETS.**